

La publication de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante: Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 et signé par le maire et la greffière ou leurs substituts.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020, À 19 HEURES, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

| | | |
|------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| <u>Sont présents :</u> | Monsieur le maire Simon Deschênes | |
| | Monsieur Charles Soucy | conseiller district n° 1 |
| | Madame Ariane Lévesque | conseillère district n° 2 |
| | Monsieur Marc Portelance | Conseiller district n° 3 |
| | Monsieur Benoît Thibault | conseiller district n° 5 |
| | Monsieur Jacques Létourneau | conseiller district n° 6 |
| <u>Est absent :</u> | Monsieur Simon Pelletier | conseiller district n° 4 |
| <u>Sont aussi présents :</u> | Madame Josée Latour | trésorière |
| | Monsieur Martin Richard | directeur général |
| | Me Sylvie Lepage | greffière |

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschênes.

20-12-298

1.- Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARLES SOUCY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

2.- Présentation du budget par le maire

Le maire s'adresse aux citoyens relativement au budget 2021.

20-12-299

3.- Adoption des prévisions budgétaires 2021

CONSIDÉRANT la présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2021 représentant des revenus et des dépenses de 10 871 157 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ARIANE LÉVESQUE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil adopte les prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts pour l'année financière commençant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre 2021. De plus, le conseil autorise la publication d'un document explicatif dudit budget dans l'Avantage gaspésien.

ADOPTÉE

20-12-300

4.- Adoption du programme triennal d'immobilisation 2021, 2022 et 2023

CONSIDÉRANT la présentation par le maire du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023, pour un montant total de 12 002 377 \$, soit 7 687 857 \$ en 2021, 2 801 520 \$ pour l'année 2022 et 1 513 000 \$ en 2023.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARC PORTELANCE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le plan triennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts pour les années 2021, 2022 et 2023 et d'autoriser la publication d'un document explicatif dudit programme triennal dans L'Avantage gaspésien.

ADOPTÉE

5- Période de questions

Monsieur le maire répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

20-12-301

6- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 19 h 37.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES
MAIRE

ME SYLVIE LEPAGE, OMA
GREFFIÈRE